**Gabarit de courriel aux adhérents**

**Objet : Simulateur de coûts**

## Découvrez le simulateur de coûts de médicaments : un excellent outil pour s'informer et économiser

Vérifier le prix d’un produit avant de se le procurer, c’est souvent un bon moyen d’économiser. Y compris pour les médicaments d’ordonnance! Grâce au **simulateur de coûts de médicaments** de Desjardins Assurances, c’est maintenant possible.

Facile à utiliser, ce nouveau service interactif 3 en 1 vous permet :

1. de vérifier en quelques clics si le médicament prescrit est couvert par votre régime;
2. d’estimer la somme que vous devrez débourser à la pharmacie;
3. de comparer ce coût à celui d’un médicament générique équivalent.

En étant mieux informé sur les prix des médicaments en pharmacie et sur les équivalents génériques disponibles sur le marché, vous serez à même de faire des choix plus judicieux. Comme les prix de vente peuvent varier selon les pharmacies et les régions, vous observerez sans doute des écarts par rapport à votre facture. Si vous souhaitez magasiner vos médicaments, comme vous le faites pour d’autres produits, n’oubliez pas de prendre aussi en considération la qualité du service et l’importance des conseils de votre pharmacien dans la gestion de votre dossier.

**Vous voulez économiser sur vos médicaments sans faire de compromis sur votre santé?** Rendez-vous dès maintenant à l’adresse [desjardinsassurancevie.com/adherent](http://www.desjardinsassurancevie.com/adherent), connectez-vous\*, puis cliquez sur **Vérifier la couverture d’un médicament** dans la section « Je veux ». Une foire aux questions est à votre disposition pour vous aider lors de votre première utilisation.

Bonne visite et bonnes économies!

\* Pour pouvoir utiliser le simulateur de coûts de médicaments, vous devez être inscrit sur le site sécurisé destiné aux adhérents.

*(Certaines fonctionnalités peuvent différer selon la province.)*